

## **Atelier technique éleveurs en Aveyron.**

*23 juin 2016 - Synthèse des échanges*

**Optimiser le pâturage sur parcours par l'aménagement des parcs clôturés**

Lieu : La Ferme du Causse, Bastien GIACCOBI, 12490 La Bastide Pradines

Rédaction : Marion TANNE (CEN L-R), Guilhem DESSAILLY (CEN L-R)

### Personnes présentes :

- **BERNAT Julien** : Exploitant agricole
- **BOSQUART Rémi** : Exploitant agricole, EARL Hinton-Bosquart
- **BOUVILLE Didier** : Journaliste La Volonté Paysanne
- **BUSSIÈRE Jérôme** : Parc naturel régional des Grands Causses
- **CONSTANT Guillaume** : Berger salarié, stagiaire au Parc National des Cévennes
- **DESSAILLY Guilhem** : CEN L-R
- **GIACOBBI Bastien** : Exploitant agricole, La Ferme du Causse
- **GIACOBBI François** : Exploitant agricole, La Ferme du Causse et président du Comité de Développement Agricole Sud Aveyron
- **GINET Benoît** : CEN L-R
- **HINTON Agathe** : Exploitante agricole, EARL Hinton-Bosquart
- **JAOUL Jérémie** : Exploitant agricole, GAEC du Liquier
- **JUGE Michel** : Exploitant agricole, GAEC de Lamayou
- **LAUNAY Fabienne** : Institut de l'élevage
- **LIAS Manon** : Chambre d'agriculture Aveyron
- **MARIE Julien** : Parc national des Cévennes
- **PAGES Yolène** : Chambre d'agriculture Aveyron
- **PEGLION Marceline** : Institut de l'élevage
- **PRATS Marie** : Exploitante agricole
- **REGOURD Hélène** : Chambre d'agriculture Aveyron
- **TANNE Marion** : CEN L-R

Programme de la journée d'échange :

09h30 : Rendez-vous au siège d'exploitation; accueil café

10h00 : Visite des parcs, présentation de l'exploitation, partage d'expérience de l'éleveur sur son travail de refends, discussion autour de la réflexion en amont du chantier et des techniques de pose de clôtures

13h00 : Démonstration de pose de filets et partage d'expérience assurée par un berger salarié

13h30 : Repas partagé

Co-organisation de la rencontre :



Documents joints :

- Carte du parc de « Crouzette » après refends
- Support fournis aux participants de la journée

## Présentation générale

Cette journée d'échanges a été proposée dans le cadre du projet Life+ Mil'Ouv dans le but de promouvoir la gestion pastorale des milieux ouverts méditerranéens pour favoriser la biodiversité.

Cette rencontre s'est déroulée le jeudi 23 juin 2016 sur l'exploitation de Bastien GIACCOBI, à la Bastide Pradines, dans l'Aveyron. Elle a été organisée par les structures bénéficiaires du projet Life+, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron. Il s'agit de la troisième rencontre organisée dans la zone avec les éleveurs participants au programme Mil'Ouv. La thématique de l'atelier avait été suggérée par les participants lors de l'atelier précédent.

**L'objectif de la rencontre était de nourrir la discussion autour de l'optimisation du pâturage sur parcours par l'aménagement de parcs clôturés, en partant de l'expérience d'un éleveur qui a mis en place ce type d'aménagements sur son exploitation.**

## Présentation de l'exploitation de Bastien Giacobi

Bastien Giacobi travaille depuis fin 2013 dans un contexte de reprise familiale (reprise d'un troupeau de brebis laitière, ajout d'un troupeau de brebis viande puis arrêt de l'atelier lait en 2015). Aujourd'hui, le troupeau compte environ 340 brebis en plein air et la commercialisation s'effectue en vente directe et sur les marchés.

Le troupeau est divisé en 3 lots pour un agnelage en décembre (130 bêtes), un autre en début de printemps (130 bêtes en mars-avril) et enfin, un dernier en début d'été (80 bêtes).

Depuis ce changement d'orientation de production (arrêt de la production laitière), les parcours sont devenus la composante essentielle de l'alimentation du troupeau et le foin distribué constitue une sécurité alimentaire.

## L'optimisation du pâturage sur parcours par l'aménagement des parcs clôturés

Initialement le parc de « Crouzette » était clôturé d'un seul tenant et occupait une surface de 22 hectares. La végétation du parc était très diversifiée (bois de chênes, pelouses sur sols plus ou moins secs ou encore anciennes prairies). Il était pâturé par les brebis laitières en période de tarissement, à partir de fin août. Avec un chargement instantané faible et une durée de séjour assez longue, le pâturage du parc était hétérogène, avec des zones sous-utilisées et d'autres, à l'inverse sur-fréquentées. Selon l'éleveur, la ressource de ce parc n'était pas assez valorisée et une forte dynamique de fermeture y était constatée.

En avril 2015, suite à un diagnostic Mil'Ouv ayant mis en évidence ces hétérogénéités d'utilisation, le parc a été redécoupé en 6 afin de constituer 5 parcs de pâturage et un parc central, boisé, accessible en permanence, abritant un point d'eau naturel et offrant un abri aux bêtes. Les refends ont été positionnés en essayant d'aboutir à un compromis entre facilité de clôture, distance, et homogénéité du relief et de la végétation au sein d'un même parc. De manière générale, lorsque l'on conçoit un parc ou un refend de parc, il est nécessaire de réfléchir au préalable sur l'emplacement des clôtures et des portes afin de faciliter le déplacement du troupeau.

Le parc dans lequel les animaux pâturent est choisi en fonction des différents lots, des besoins des animaux, de la période et de la ressource disponible. En moyenne, le lot reste 7 jours par parc pour un pâturage de printemps. Pour l'année 2016, le taux de chargement a varié de 12 à 37 brebis par hectare, en fonction des parcs et du lot au pâturage.

Les refends ont été effectués au moyen d'une clôture électrique 3 fils en acier galvanisé, de taille 1,6 mm. Le haut et le bas du parc sont alimentés par deux électrificateurs différents. En cas de problème technique ou de perte de tension, cela permet de savoir rapidement d'où provient la défaillance ou la perte. Il n'y a aucun interrupteur, l'objectif étant d'avoir du courant partout et tout le temps, notamment pour contrer la problématique des sangliers.

La mise à la terre est assurée par un ensemble de 5 piquets métalliques enterrés.

### Visite des parcours et résumé des échanges et discussions

- Concernant le diamètre des fils utilisés pour la constitution des clôtures, il est généralement préconisé de clôturer le contour du parc avec un fil de section 2,6 mm et de faire les refends avec un fil de section 1,6 mm. Plus la section du fil va être importante, plus le fil sera conducteur. Il y a cependant des avantages à travailler des sections plus réduites, notamment le poids, le coût et la facilité de pose. Si possible, essayer de faire au moins le raccordement entre le parc et l'électrificateur avec un fil de section 2,6 mm afin de perdre le moins de courant possible.
- A propos des fixations sur les arbres, un éleveur s'interroge sur la technique utilisée par les autres exploitants car, avec le temps, les arbres poussent autour des isolateurs vissés dans le bois et absorbent l'isolateur et les fils qui finissent par se casser. Une bonne solution est d'utiliser des piquets en fibre de verre. Les piquets sont coupés en sections de la longueur souhaitée puis enfoncés dans des trous percés directement dans le tronc à l'aide d'une mèche de 10 (diamètre légèrement inférieur au diamètre du piquet fibre, afin qu'il soit bien fixé). L'isolateur doit être fixé sur le piquet avant de l'enfoncer. Il est important de laisser une

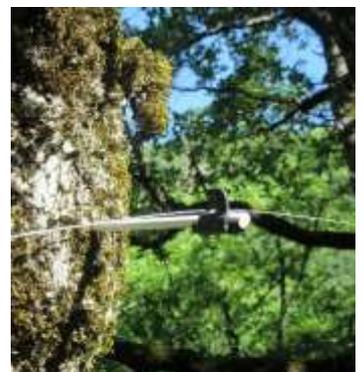


Photo 1: Isolateur d'arbre fait à partir d'un piquet fibre

longueur de piquet suffisante pour pouvoir déplacer l'isolateur durant la croissance de l'arbre. Ici, Bastien utilise de l' « isotube double coin ».

- En termes de fils, le choix du matériau a été discuté. Le bon compromis semble être l'acier galvanisé, qui est solide, anti-oxydant et dans lequel il y a du carbone. Ce type de fil est à la fois très résistant, tout en conservant une certaine souplesse, qui le rend résilient en cas de déformation. Attention lors de la pose, de veiller à dérouler le fil dans le même sens, sans créer de contre courbe, afin de ne pas le fragiliser et entraîner des cassures.
- La question de l'utilisation de ressorts et de tendeurs a été abordée. Les ressorts ne sont pas spécialement intéressants car peu durables dans le temps. Ils peuvent être utiles pour de petites longueurs de fils. Sur de grandes distances, et si l'on utilise des fils en acier galvanisé, c'est le carbone présent dans les fils qui joue directement le rôle de « ressort » grâce à son élasticité. Pour ce qui concerne les tendeurs, Bastien n'en utilise pas encore car sa clôture est relativement récente. Cela peut cependant être intéressant à utiliser lors du contrôle annuel de la clôture pour retendre les fils qui ont pu se détendre (notamment à cause de la différence de dilatation de l'acier entre l'été et l'hiver).
- Certains voltmètres sont équipés d'une télécommande qui permet de couper le courant ou d'électrifier la clôture à partir de n'importe quel endroit du parc. Ceci permet d'éviter de se déplacer jusqu'à l'interrupteur avant et après une intervention sur la clôture.
- Autre sujet abordé : les connexions entre les fils. Elles doivent être bien parallèles et connectées au maximum. C'est souvent à ce niveau-là qu'on perd de l'électricité. Il faut donc prendre le temps de bien le faire, et surtout, choisir le bon matériau. Des nœuds existent pour assurer le meilleur contact. Bien que très conducteurs, le cuivre et l'aluminium ne sont pas des matériaux parfaits car ils s'oxydent très rapidement et l'oxydation est à terme un très bon isolant. Deux matériaux de nature différente auront aussi tendance à s'oxyder plus rapidement. L'inox est solide mais n'est pas bon conducteur. Le meilleur matériau semble être l'acier galvanisé qui reste solide et conduit bien. Mettre en place des « pontages », en connectant régulièrement les fils entre eux, permet d'avoir la même intensité sur les fils du haut et du bas sur toute la longueur de la clôture.
- Le sujet de la prise de terre a également été abordé et plusieurs remarques sont ressorties. Il est interdit d'utiliser la prise terre de la maison et des normes



*Photo 2 : Exemple de nœud de connexion entre fils*

de sécurité sont à respecter (distances entre deux électrificateurs ou entre deux fils raccordés à deux électrificateurs différents, un électrificateur par poste, etc...). La qualité de la mise à la terre est primordiale pour la bonne électrification d'un parc, surtout en zone calcaire. Bien souvent, le piquet fourni avec l'électrificateur ne suffit pas, il vaut mieux lui préférer une prise de terre plus profonde qui assurera un meilleur contact avec le sol. Pour l'améliorer on peut veiller à éviter les cailloux dans le sol, mouiller la terre autour de la prise de terre ou encore ajouter de l'argile blanche ou de la bentonite dans le sol.

- La question de l'éducation à la clôture a été discutée. Il semble que plus l'éducation se fait jeune, plus elle est efficace. Pour cela un exploitant explique sa méthode : une clôture électrifiée est d'abord installée devant la porte, dans la bergerie, puis la porte du bâtiment, juste derrière la clôture, est ouverte pour que les 3 fils soit réellement assimilés comme une limite. De plus, selon l'éleveur, le fait de mettre tout de suite les agneaux avec les brebis dehors permet aux plus jeunes de s'habituer. Une autre technique consiste à confectionner un petit parc « d'éducation », sur lequel on veillera particulièrement à la qualité de l'électrification (si possible le brancher sur secteur pour que le courant soit bien puissant). Le sol auprès de la clôture peut être humidifié pour améliorer la conduction et augmenter le choc durant la phase d'éducation à la clôture. Les premiers temps, les animaux sont sortis seulement quelques minutes (sous surveillance), puis quelques heures, jusqu'à la journée entière. Un autre témoignage a illustré le fait que les brebis s'habituent très vite à ne plus considérer la clôture comme limite si elles sont par exemple amenées à passer une ou plusieurs fois par-dessous ou par-dessus la clôture pour changer de parc. Il en est de même pour les chiens de protection qui peuvent s'habituer très vite à sauter les clôtures si on leur apprend. Ils perdent alors leur rôle de protecteur puisqu'ils sont capables de sortir du parc et délaissent le troupeau. Si des refends de parcs sont réalisés, il peut être nécessaire de montrer une première fois la position de la nouvelle clôture au troupeau, particulièrement si elle a été posée sur un passage que les animaux avaient l'habitude d'emprunter.
- La problématique des portes de parcs a aussi été abordée. Les éleveurs observent régulièrement des portes laissées ouvertes par des randonneurs, chasseurs, vététistes, cavaliers, ... Pour le problème des VTT, le PNRGC présente un dispositif de passage canadien adapté aux vélos. Pour les passages prévus pour les chasseurs, un éleveur explique qu'il est préférable de réfléchir aux aménagements directement avec les chasseurs locaux. En ce qui concerne les aménagements disposés le long des GR ou de chemins communaux, ils sont à la charge



*Photo 3 : Exemple de passage canadien mobile adapté pour piétons et vélos*

(photo : <https://www.1cheval.com/membre/forum/general/suj-et-2939807-0-electrifier-une-porte-de-parc>)

respectivement de la fédération française de la randonnée pédestre (FFRP) et de la commune.

## **Démonstration de pose de filets mobiles**

Assurée par Guillaume Constant, berger salarié dans les Cévennes, la démonstration a été l'occasion d'aborder les nombreux points suivants :

- Les filets mobiles peuvent servir à créer des parcs de nuit tournants, des parcs de fumure, des parcs de chôme, de fin d'après-midi, des zones de mise en défend, des parcs de prévention contre la prédation ou encore créer des refends temporaires. Ceci peut par exemple éviter que les animaux ne se focalisent sur une zone du parc en la mettant temporairement en défend. Cela peut donc permettre de concentrer l'impact du pâturage sur une zone plus embroussaillée avant d'ouvrir à nouveau la zone exclue.
- L'intérêt de ces filets réside dans le fait que les clôtures sont temporaires. Ceci est donc parfaitement adapté pour clôturer des surfaces qui ne sont pas en propriété.
- Le filet utilisé ici est un filet renforcé (maille verticale en plastique plus ou moins rigide), d'une longueur de 50 m et d'une hauteur de 90 cm. A noter qu'il existe plusieurs dimensions (hauteur, longueur, taille des mailles, poids). Tous les fils horizontaux sont électrifiés sauf le dernier, au sol qui est à la masse. L'électrification se fait par différents moyens (alimentation secteur 230 volts, batterie 12 volts, pile sèche, équipement solaire).
- Plusieurs astuces ont été données par Guillaume lors de la démonstration :

- Afin de solidifier le parc, l'idéal est d'utiliser des piquets en métal isolés par un tuyau plastique dans les angles.
  - Pour éviter que les deux piquets des extrémités ne se déforment avec la tension, ils peuvent être liés au point d'attache en haut et en bas.
  - Une fois le filet posé, des piquets spéciaux peuvent être ajoutés afin de baisser ou surélever le filet sur des reliefs difficiles.
  - D'une manière générale il est important de ne pas former des parcs avec des angles trop fermés, ce qui serait dangereux en cas de mouvement de panique du troupeau. Pour un parc en pente, il est préférable de veiller qu'il n'y ait pas d'angles en partie basse du parc (zone où le troupeau aura tendance à fuir).
  - Dans des prairies ou des champs dans lesquels une herbe trop haute entrainerait une perte de tension trop importante, un simple passage en tracteur ou voiture suffit à coucher l'herbe sur le tracé voulu.
  - Les vieux filets trop abimés pour être utilisés entiers peuvent être recyclés en en faisant de petites longueurs. Des filets courts sont plus pratiques qu'un linéaire de 50m s'il manque 5 ou 6 m pour terminer la clôture. (Attention par contre à ne pas oublier d'électrifier tous les fils de la clôture !).
  - Les chevaux ou les ânes peuvent se prendre les sabots dans le bas des filets et emporter la clôture dans un mouvement de panique. Pour éviter cela, les filets peuvent être légèrement inclinés vers l'intérieur du parc afin que l'animal touche un fil du haut du filet avant que le sabot ne se coince.
- Enfin, plusieurs outils et équipements ont été présentés pour débroussailler, poser, démonter ou retendre une clôture en filet ou en fils.



*Photo 4: Fixation d'un filet à une clôture fixe pour un refend temporaire*

**Exemples des parcs "Crouzette" et "Parcours du rouleau" chez Bastien Giacobbi, La Bastide Pradines.**

